

truisit tous les livres et papiers, afin que, si le tribunal était saisi de l'affaire, il n'y eut pas de documents pour le compromettre. Quel a été le résultat de ce procès ? Beaucoup d'autres révélations furent faites, et en fin de compte, M. Hyman consentit à ce que son élection fût annulée, à raison de la preuve faite, et convint de ne pas interjeter appel et de payer les frais. La partie adverse accepta ces conditions, plutôt que de continuer le procès, sur la requête demandant la perte de ses droits politiques et de lui permettre d'en appeler et de continuer d'occuper le siège plus longtemps. Je n'ai aucun doute que d'après les révélations faites, M. Hyman aurait eu le sort de John Walker, si ce compromis n'avait pas été effectué.

Cela nous amène à 1892 et c'est au sujet de l'élection qui eût lieu cette année qu'on a fait tout ce bruit. A mon avis cela n'a d'autre but que de faire oublier les honteux moyens auxquels M. Hyman et son comité ont eu recours et d'en distraire l'attention publique, et ces messieurs ont donné carrière à leur désappointement en attaquant le juge et en essayant de le forcer de prononcer un jugement en leur faveur, sous peine de les voir s'attaquer à sa réputation. Je n'aurais rien dit de ce qui s'est passé à cette élection si M. Hyman avait fait ce que les conservateurs de London ont fait les deux fois qu'ils ont été battus, s'il avait produit une requête en invalidation, amener des révélations, si toutefois il y en avait à faire et s'il s'était soumis au feu croisé d'une contre requête.

Je mentionnerai certains faits qui sont de notoriété publique à London, afin de renseigner quelque peu les honorables députés qui ne connaissent pas London et qui n'ont pas suivi la discussion sur cette affaire dans les journaux. La première chose qu'on fit, ce fut de déclarer ouvertement qu'il fallait que M. Hyman fût élu coûte que coûte, à quelques moyens qu'il fallût recourir et à quelque prix que ce fût. Cela jeta l'alarme dans notre parti, je ne le dissimule pas. Qu'arriva-t-il ensuite ? On créa un syndicat de parieurs, qui parièrent des dizaines de milliers de piastres sur le résultat de l'élection, et à même ce fonds de paris, on dépensa une forte somme pour corrompre et démoraliser les électeurs. On distribua une fausse circulaire parmi les employés d'une des plus grandes compagnies de London, qui donne de l'emploi à cinq ou six cents électeurs et on essaya ainsi de faire croire aux employés de la compagnie que les patrons étaient en faveur de M. Hyman, bien que dans les bureaux et les ateliers de la compagnie, le gérant général eût fait distribuer une circulaire au terme de laquelle il disait que dans cette élection, les employés étaient libres de voter à leur gré et que l'administration était absolument neutre.

En troisième lieu, on organisa une bande de malfaiteurs—j'emploie le mot délibérément—chargés de faire la patrouille dans les rues de London et d'attaquer, de maltraiter, la nuit, divers partisans de M. Carling. On alla jusqu'à attaquer M. Meredith, le chef de la gauche dans la législature d'Ontario, qui était entré dans une maison, et sans sa force physique bien connue, on lui eût fait un mauvais parti ; ce sont là des faits que les citoyens de London connaissent bien. Le jour de la votation on paya des dizaines d'électeurs pour leur faire passer la journée hors de London sans voter. Environ quatre mille en descendant la rivière, on loua un hôtel d'éte qui se trouvait vacant, on les y fit conduire et on les tint ivres jusqu'à ce que la vota-

tion fut finie. Une nuée de gens ayant mission de se substituer aux électeurs, s'abattit sur la ville. Ce sont là des faits qui sont bien connus à London ; voilà quelques-uns des moyens auxquels on a eu recours, joints à la conspiration au moyen de laquelle, je le déclare, on a essayé d'arracher London à M. Carling et au parti conservateur.

Quand ils virent que leurs machinations et leurs desseins n'avaient pas eu de succès, que firent ces messieurs dans leur colère ? Firent-ils ce que le parti conservateur avait fait antérieurement dans les élections où il avait subi une défaite ? Ont-ils présenté une pétition et se sont-ils adressés à une cour de justice ? C'est ridicule de parler d'une conspiration entre les conservateurs pour arracher ce château fort conservateur aux libéraux auquel il n'a jamais appartenu.

Les dossiers de la cour font voir qu'il ne leur a jamais appartenu ; on peut en avoir la preuve dans la cause de John Walker et si l'on avait insisté sur accusations de corruption personnelles contre M. les Hyman, on serait arrivé au même résultat. Je défie l'opposition de me contredire sur ce point, car ils étaient libres de contester l'élection et ils n'ont pas osé le faire. Lorsque j'en serai à discuter le côté légal de la question, j'aurais quelques remarques à faire à ce propos, car cela peut avoir une grande importance.

Les libéraux ont perdu leur argent, ils ont perdu leur honneur, ils ont perdu leur élection et il leur fallait faire quelque chose pour se venger. Ils n'ont pas osé s'adresser aux tribunaux. Ils savaient que leur candidat ne pouvait pas affronter une enquête, ni s'exposer à une contre-pétition. Qu'ont-ils fait alors ? Ils se sont dit : " Nous allons obliger le juge de la cour de Comté qui n'a pas rendu sa décision dans l'affaire des électeurs contestés, de se prononcer en notre faveur, ou si non, nous allons travailler à le ruiner et à le déshonorer."

Ai-je droit de parler ainsi ? Je crois que oui, grâce à ce qui a eu lieu ensuite. Qu'est-il arrivé ? A quel juge se sont-ils attaqués ? A un vénérable vieillard de 70 ans qui pendant un quart de siècle a administré la justice aux cent mille citoyens de London et du comté, qui est respecté et admiré par tous ceux qui le connaissent, qui est reconnu dans la ville, dans les environs et dans la province comme un honnête citoyen, un homme franc, un chrétien fervent dans la vie privée. On le respecte pour sa franchise, son impartialité et sa sagesse comme juge, et on l'aime pour la bonté de son cœur. Ce vieillard qu'un soupçon n'a jamais effleuré, soit sur le banc, soit dans la vie privée, comme l'honorable député de Lambton l'admettra sans doute, ils résolurent de l'attaquer et comme homme et comme juge. Honte au parti et honte aux hommes qui ont recours à de semblables moyens sous l'empire de l'excitation des passions politiques.

Je ne suis pas les phases légales de la question d'aussi près que quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé, ni peut-être que ceux qui me succéderont ; je m'attache plutôt à la position du juge.

Quelles sont les circonstances de l'affaire ? Exposons la situation franchement pour savoir où nous en sommes. La chambre sait qu'il y a à London un reviseur qui n'est pas le juge du comté, et que c'est lui qui a révisé les listes. Ensuite il y eut un appel, dans certaines circonstances, du reviseur au juge de comté. On ne nie pas que le 20 novembre cet appel vint devant lui ; c'était la première que la validité de l'avis était contestée et il décida que